

## POSTULAT

### de la députée Francine Cutruzzolà concernant le renforcement de l'attractivité des sites de la HEVs (08.02.2005), (3.004, anc. 3.296).

---

#### Résumé de la réponse

Le succès des formations est un phénomène complexe, pas complètement maîtrisable. La qualité — des professeurs, des plans d'études, des outils et équipements, des infrastructures, des activités de recherche, etc. — demeure une valeur sûre, sur laquelle il faut miser pour maintenir l'attractivité des filières valaisannes du niveau tertiaire. Accessoirement, l'attractivité du milieu géographique (climat, paysage) peut influencer favorablement un étudiant désireux d'étudier dans notre canton.

#### Mesures actuellement prises par la Haute école valaisanne

- Sur le site de Sierre, en collaboration avec les autorités municipales et l'Office du tourisme, la HEVs a pu instaurer une carte d'étudiants qui leur procure des rabais substantiels auprès de quelque trente commerçants sierrois.
- S'agissant de la HEVs2, cette école met à disposition, par le biais des maisons du personnel de différents hôpitaux, des logements à des prix raisonnables.
- La HEVs est une école à taille humaine, où il fait bon étudier, dans une ambiance chaleureuse et avec d'excellents professeurs. En résumé, la bonne réputation d'une école contribue à accroître son attractivité.
- Des mesures nécessaires au renforcement de l'attractivité des filières de la HEVs — construction d'un nouveau bâtiment à Sierre, extension de l'immeuble à Sion, acquisition d'outils didactiques et d'équipements performants — ont déjà été mises en place ces cinq dernières années par les écoles elles-mêmes.

#### Mesures prises ou envisagées par les communes ou le canton

- Les communes-sièges de Sion et de Sierre participent financièrement — vingt pour cent pour les dépenses d'investissement et dix pour cent pour les charges d'exploitation — au fonctionnement de la HEVs.
- La Commune de Sierre étudie actuellement un projet de rénovation de bâtiment afin d'améliorer l'offre de logement (création de 40 chambres environ). La Commune de Sion entreprend la même réflexion.
- Le fait d'améliorer la transparence du marché du travail et de créer des réseaux entre les mondes de l'éducation supérieure, de la recherche et de l'économie (stages à finalité professionnelle, développement de réseaux scientifiques) dans notre canton peut contribuer à accroître indirectement l'attractivité de nos filières d'études. Les projets consécutifs à l'étude récente « Exode des compétences » vont dans ce sens.
- Les hautes écoles valaisannes du tertiaire pourraient, comme cela se fait ailleurs, créer en interne des clubs sportifs qui auraient la possibilité d'utiliser les installations existantes dans la région.

En conclusion, vu la nécessité de travailler en concertation et sur le moyen terme, nous proposons d'élaborer avec les responsables des écoles valaisannes du niveau tertiaire de même qu'avec les communes concernées un catalogue de mesures envisagées afin d'améliorer l'attractivité des sites. La démarche ne devrait cependant pas se limiter à la Haute école valaisanne, mais englober toutes les écoles valaisannes du niveau tertiaire.

Dans ce sens, le postulat est accepté.

Sion, le 6 juin 2005